

Saint-Jean-de-la-Rivière

Compte rendu conseil municipal du 13 février 2018

Présents : Hélène Leseigneur - Pierre Legriffon — Hubert Patrix - Daniel Curtet - Francis Botta - Virginie Tardif – Gilbert Luce

Absent (s) excusé (s) : Piétro Lypca

Absent (s) : Alain Lecaillon

Secrétaire de séance : Virginie Tardif

Approbation de la dernière réunion

Mme le maire interroge les conseillers sur les éventuelles remarques concernant le compte rendu de la séance du 18 décembre 2017

Aucune remarque n'étant exprimée, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Rénovation salle de bain des gîtes communaux (délibération 2018/03)

Mme le maire informe le conseil municipal qu'une consultation a été lancée, concernant l'aménagement des salles de bain des gîtes communaux.

Quatre entreprises ont été consultées (*Salvatore Bonanno- Simon- Sanect- Tabarin*) et quatre propositions ont été reçues.

Salvatore Bonanno :	17 057.00 € TTC
Simon :	17 375.10 € TTC
Sanect :	28 886.40 € TTC
Tabarin :	14 272.69 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient la proposition pour un montant de **17 057.00 € TTC** « Salvatore Bonanno ».

(Acte certifié exécutoire par transmission au contrôle de légalité à la date du 02/03/2018)

Restauration des statues église (délibération 2018/01)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise l'Association du Patrimoine, à faire restaurer par l'entreprise Giordani les deux statues de l'église paroissiale. Les panneaux de signalisation « église-fresques » seront posés ultérieurement.

(Acte certifié exécutoire par transmission au contrôle de légalité à la date du 27/02/2018)

Devis éclairage public « avenue de la Hague » (délibération 2018/04)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Bouygues, concernant l'éclairage public de l'avenue de la Hague.

(Acte certifié exécutoire par transmission au contrôle de légalité à la date du 02/03/2018)

Effacement réseaux télécom « avenue de la Hague » (délibération 2018/05)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise orange, pour dissimulation du réseau orange de l'avenue de la Hague

(Acte certifié exécutoire par transmission au contrôle de légalité à la date du 02/03/2018)

Travaux « Chasse des Monts » en commun avec St Georges de la Rivière (délibération 2018/02)

Le conseil municipal adopte le principe de l'opération de :

- ▶ l'amélioration de la sécurité,
- ▶ Aménagement « travaux voirie 2018 » **Chasse des Monts**

Il sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR, et confie la maîtrise d'œuvre à la D.R.D.

Le conseil municipal autorise le maire à signer les actes à intervenir après délivrance de l'accusé de réception de dossier complet par les services de la sous-préfecture.

(Acte certifié exécutoire par transmission au contrôle de légalité à la date du 26/02/2018)

Etude de déplacements doux sur la commune

Le conseil donne son accord. Ce projet sera inscrit dans le contrat région agglomération.

Repas des Aînés

Le conseil municipal retient le traiteur de Bricquebec « M. Jehan Leconte »

Questions diverses

La commune a fait une demande auprès de l'agence de l'eau pour l'achat d'un desherbeur thermique.

Mme le maire fait part d'un courrier, concernant l'aménagement de l'accès de l'arrêt de bus rue de la corderie.

Vente remorque tracteur (délibération 2018/06)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité est favorable à la vente de la remorque du tracteur.

La remorque sera vendue en l'état pour la somme de 150 €

(Acte certifié exécutoire par transmission au contrôle de légalité à la date du 13/03/2018)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Le Maire, Hélène Leseigneur

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Hélène Leseigneur", is written over the right side of the official seal.